

## Conditions de passage au cycle 3 (année scolaire 2022-2023)

FRIBOURG francophone	
<b>Disciplines concernées</b>	FRA, MAT, ALL, SN-SHS
<b>Épreuve d'orientation</b>	Évaluation de préorientation uniquement quand les trois autres critères ne sont pas concordants.
<b>Critères d'orientation</b>	La procédure de passage est basée sur les 4 indicateurs inscrits dans un <i>dossier de passage</i> : A) avis de l'enseignant.e basé sur les acquis scolaires et les attitudes face à l'apprentissage. B) notes du 1 <sup>er</sup> semestre, C) avis des RL et de l'élève (autoévaluation remplie en classe), D) résultats de l'épreuve d'orientation en FRA et MAT. 1. Fin du 1 <sup>er</sup> semestre, orientation provisoire sur la base du <i>dossier de passage</i> discuté avec les RL et l'élève lors d'un entretien. 2. Fin de l'année : orientation définitive
<b>Avis des représentantes légales et des représentants légaux</b>	Inscrit dans le <i>dossier de passage</i> .
<b>Instance de décision</b>	Orientation directe quand les 3 premiers critères sont concordants. Direction de l'école primaire pour les cas ouverts.

**FRA** : français; **MAT** : mathématiques; **ALL** : allemand; **SN-SHS** : sciences de la nature et sciences de l'homme et de la société.  
**RL** : représentantes légales et représentants légaux.

## Conditions d'accès à un type de classe du cycle 3 (année scolaire 2022-2023)

- Somme des notes en FRA, MAT, ALL, SN-SHS de 21.5 à 24 points

Classes prégymnasiales (PG)

- Somme des notes en FRA, MAT, ALL, SN-SHS de 18 à 21 points

Classes générales (G)

- Somme des notes en FRA, MAT, ALL, SN-SHS de 12 à 17.5 points

Classes à exigences de base (EB)

Source : Documents cantonaux officiels.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).